DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal:

53

Ä: AUBERVILLIERS

En exercice:

Présents:

53

37

N°023

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2024

L'AN deux mille vingt-quatre, le 08 février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 février 2024, s'est réuni à l'Hôtel de ville - Salle du Conseil municipal à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

<u>Etaient présents</u>: FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, REMY Marie-Pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE José, MESSEZ Marie-Françoise, DANDRIEUX Dominique, LEGENDRE Jérôme, DESIR Sandrine, ALLAIN Philippe, LOE Patricia, GODIN Guillaume, OZHAN Mizgin, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean-Paul, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, NAULEAU Pierre-Yves, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: EMEL Maryse, NIFEUR Nadège, KARMAN Jean-Jacques, BOUCHA Safia.

Excusé :BUTT Zishan .

Représentés par :

Monsieur Miguel MONTEIRO

Madame Kourtoum SACKHO

Madame Christiane DESCAMPS

Madame Solène DA SILVA

Monsieur Lewis CHARTIER

Madame Margaux HOUIS

Madame Marie-Amélie ANQUETIL

Madame Katalyne BELAIR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Fatima YAOU

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Madame Zakia BOUZIDI

Madame Sandrine DESIR

Monsieur Alain DESCAMPS

Monsieur Philippe ALLAIN

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Sandrine GRYNBERG DIAZ

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Madame Nabila DJEBBARI

Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Pierre-Yves NAULEAU

Secrétaire de séance : Dominique HE

DGA Administration Générale/ Direction du Conseil et des Affaires Juridiques/

OBJET : Communication du rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2022

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCLET,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Projet de rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2022 ;

Considérant le bilan qui doit être fait de la gestion municipale en 2022 et qui se matérialise par un rapport d'activité annuel.

Adoption à la majorité par 36 pour , 10 se sont abstenus(Sofienne KARROUMI, Katalyne BELAIR, Marc GUERRIEN , Pierre-Yves NAULEAU , Fatima YAOU , Evelyne YONNET-SALVATOR, Anthony DAGUET, Soizig NEDELEC, Yonel COHEN-HADRIA, Nabila DJEBBARI) , 2 ne prennent pas part au vote(Marie-Pascale REMY, Zayen CHIKHDENE)

DELIBERE:

PREND ACTE de la communication du Rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2022.

DIT que le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le Département, au titre du contrôle de légalité.

DIT que cette délibération peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, au moyen de la plateforme Télérecours (https://www.telerecours.fr/), dans un délai de deux mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né d'un refus implicite du silence gardé par le Maire pendant un délai de deux mois.

Reçue en préfecture le : 14/02/24

Accusé en préfecture :

93-219300019-20240208-Imc134562-DE-1-1

Publiée le : 14/02/24

Le Maire,

Karine FRANCLET

Certifiée exécutoire : 14/02/24